

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 5 MARS 2018 A 18H 30**  
**NOTE DE SYNTHÈSE**  
**JOINTE A LA CONVOCATION DU 27 FEVRIER 2018**

**RAPPORT N° 4 : Rapporteur Monsieur QUIBLIER-SARBACH**

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018**

**1° Les objectifs et obligations légales**

L'article 107 de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015 (loi NOTRe) a modifié les articles L. 2312-1, L.3312-1, L.5211-36 et L.5622-3 du CGCT relatifs au DOB (débat d'orientation budgétaire), en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

Le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 précise le contenu ainsi que les modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

Ainsi et s'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, ces dispositions imposent, pour les communes de plus de 3 500 habitants, de présenter à l'assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Le rapport est transmis au préfet ainsi qu'au président de l'intercommunalité dont la commune est membre. Il est mis à la disposition du public à la Mairie dans les quinze jours qui suivent son examen par le conseil municipal.

**2° Le cadre de l'élaboration du budget 2018**

L'Etat a défini une nouvelle loi de programmation des finances publiques 2018-2022 dont l'objectif premier est de diminuer le déficit public.

Le nouveau gouvernement s'est engagé à dégrever totalement de taxe d'habitation 80% des foyers fiscaux en 2020.

Ce dégrèvement va se réaliser sur trois ans à compter de 2018 (dégrèvement de 30 % puis de 65 %). L'autonomie financière des collectivités territoriales semble être préservée pour l'instant puisque l'Etat prendrait en charge le coût de cette mesure.

**Le contexte financier local**

Les Collectivités territoriales voient leurs dépenses croître progressivement par le biais de la prise en charge des réformes imposées par l'Etat.  
Parallèlement, elles enregistrent une baisse des dotations qui leur sont allouées par l'Etat (baisse de la DGF).

Pour information, le montant de la DGF s'élevait à :

- En 2008 : 1 293 830 €
- En 2013 : 1 206 790 €
- En 2015 : 968 046 €
- En 2016 : 806 821 €
- En 2017 : 282 799 €
- Pour 2018, le montant estimé s'élève à 282 000 €

Malgré ce contexte, la Ville de Châtillon-sur-Chalaronne souhaite maintenir le niveau des services offerts à la population, conserver un autofinancement suffisant pour assurer l'entretien du patrimoine et lancer des programmes d'investissement, sans augmenter pour autant les taux de la fiscalité locale votés en 2017 par la Commune.

L'attribution de compensation prévisionnelle versée par la Communauté de Communes de la Dombes fait état d'un montant de 2 142 886 Euros pour 2018.

### **3° Les orientations budgétaires 2018**

#### **3.1 Les recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement regroupent principalement la fiscalité locale, les dotations et subventions reçues de l'Etat, ou de tout autre établissement public, les recettes tarifaires, les droits de mutation, etc.

- La fiscalité directe

La fiscalité directe regroupe le produit de la taxe d'habitation, et de la taxe foncière sur le bâti et sur le non bâti.

Pour le budget 2018, nous proposons de reconduire les taux votés par le Conseil Municipal en 2017, à savoir :

Exercice	TH	TFB	TF non bâti
2017	11,34	17,70	49,93

A noter qu'il n'y a pas d'augmentation des taux pour 2018.

Ces recettes fiscales correspondent à un montant global de 2 097 366 Euros pour **l'année 2017**. Nous n'avons pas connaissance à ce jour des bases fiscales ce qui ne nous permet pas pour l'instant d'évaluer ce produit fiscal pour 2018.

- La Dotation globale de fonctionnement

La contribution au redressement des finances publiques par le biais de la DGF n'est pas reconduite.

- Autres recettes

Dans « autres recettes » nous retrouvons principalement :

- Les subventions du Conseil Départemental de l'Ain, de la Région, et d'autres organismes représentent environ 185 000 Euros.
- La dotation de solidarité rurale est estimée à 130 000 Euros.
- Les recettes tarifaires (Régie Cinéma, école de musique, droits de place marchés forains, etc...)
- Les loyers relatifs aux locaux loués (estimation 130 000 Euros),
- La taxe sur la consommation d'électricité (estimation 120 000 Euros)
- Les droits de mutation correspondant à la quote-part des droits et taxes perçus par les notaires et revenant à la collectivité lors du changement de propriétaire des immeubles situés sur son territoire (prévision : 120 000 €).

- **Excédents 2017**

La construction budgétaire 2018 prendra en compte une recette de 1 619 629,85 Euros correspondant à l'excédent de fonctionnement de l'année 2017.

### **3.2 Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement concernent notamment les frais de personnel, les charges à caractère général, les subventions versées aux associations, les dotations aux amortissements des investissements.

- Les frais de personnel (estimation 2 600 000 €)

Le montant prévu pour 2018 doit tenir compte :

- de l'augmentation des taux de cotisation sur les charges patronales
- des évolutions de carrière des agents (avancements d'échelon, de grade...)

- Les dépenses de gestion

Le montant concernant les charges à caractère général des dépenses de gestion (achats de prestations de services, de fluides, de fournitures d'entretien et de petit équipement, l'entretien et réparation des bâtiments (biens immobiliers et mobiliers) etc... est estimé à 2 348 000 €.

Notre objectif est de maîtriser au mieux ces dépenses en sensibilisant les services de la Commune.

- Les subventions versées aux associations

La Commune fait le choix de poursuivre le versement des subventions au profit du milieu associatif. L'enveloppe prévue pour le versement des subventions en 2018 sera sensiblement égale à celle qui était prévue en 2017 soit 500 000 €.

- Les subventions d'équilibre

Elles seront versées au Centre Communal d'action sociale (CCAS) et au budget du Camping afin d'équilibrer les budgets.

- La dotation aux amortissements des investissements

La dotation aux amortissements des investissements est estimée à 259 000 €.

- Les intérêts de la dette

Les intérêts pour l'année 2018 s'élèvent à 443 000 €

- L'épargne brute

L'épargne brute correspond au solde des opérations réelles (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). Elle constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer les investissements de l'exercice.

L'épargne brute est estimée à 936 000 €.

- L'endettement

L'endettement de la Commune se compose de 20 emprunts auprès de différentes banques (Crédit Mutuel, Crédit Agricole, La Banque Postale...).

Le montant du capital au 01/01/2018 s'élève à 14 635 740 €.  
 Le montant du capital à verser en 2018 s'élève à 1 140 772 €.  
 Le capital restant dû au 31/12/2018 sera de 13 494 967 €.  
 Nous n'envisageons pas de recourir à l'emprunt en 2018.

Les dépenses relatives aux investissements programmés en 2018 seront inscrites dans la limite de notre autofinancement.

### Etat des emprunts pour le budget primitif 2018

#### Etat des emprunts pour le budget primitif 2018

Organisme	Durée	Taux	Dettes à l'origine	01/01/2018	Annuité	intérêts	capital	31/12/2018
C.Epargne	20	2,34	609 796.07	68 602.10	34 876.20	1 312.19	33 564.01	35 038.09
C.Agricole	15	3,49	457 500.00	26 130.31	26 435.16	304.85	26 130.31	-
C.Agricole	20	2,33	1 000 000.00	423 188.14	60 010.52	9 420.39	50 590.13	372 598.01
Dexia	20	4,78	1 000 000.00	479 154.45	70 819.03	22 903.58	47 915.45	431 239.00
C.Epargne	20	3,59	2 000 000.00	1 174 547.33	141 870.57	42 166.25	99 704.32	1 074 843.01
B.Populaire	20	4,65	1 000 000.00	550 000.00	75 575.00	25 575.00	50 000.00	500 000.00
Dexia	20	4,61	2 000 000.00	1 290 401.05	113 846.50	22 969.14	90 877.36	1 199 523.69
B.Populaire	20	4,5	2 000 000.00	1 311 340.50	153 752.29	59 010.32	94 741.97	1 216 598.53
C.Epargne	20	5,85	609 796.07	89 363.04	35 015.43	5 227.74	29 787.69	59 575.35
Dexia	20	3,36	2 000 000.00	1 175 000.00	135 341.25	35 341.25	100 000.00	1 075 000.00
Dexia	15	2,01	61 875.00	36 318.29	4 788.32	699.31	4 089.01	32 229.28
Dexia	15	2,01	85 000.00	49 891.88	6 577.88	960.66	5 617.22	44 274.66
C.Agricole	10	3,99	156 260.08	45 734.41	16 790.93	1 546.01	15 244.92	30 489.49
Dexia	15	4,04	387 500.18	166 667.20	31 270.40	6 270.44	24 999.96	141 667.24
C.Agricole	10	3,99	614 878.13	172 775.45	66 758.26	5 778.58	60 979.68	111 795.77
C.Epargne	15	4,61	500 000.00	362 899.36	46 905.87	17 999.81	28 906.06	333 993.30
C.Agricole	15	4,98	500 000.00	372 637.90	47 385.12	17 890.20	29 494.92	343 142.98
C.Mutuel	20	3,7	1 000 000.00	854 223.28	70 981.80	31 056.55	39 925.25	814 298.03
B.Populaire	15	2,5	2 000 000.00	1 536 857.86	161 532.91	38 421.45	123 111.46	1 413 746.40
C.Epargne	20	2,52	2 000 000.00	1 729 107.19	128 596.08	47 377.54	81 218.54	1 647 888.65
B.Postale	20	1,85	3 000 000.00	2 747 031.31	180 825.09	50 820.08	130 005.01	2 617 026.30
<b>TOTAL</b>			<b>24 549 595.66</b>	<b>14 635 740.74</b>	<b>1 583 519.45</b>	<b>442 746.49</b>	<b>1 140 772.96</b>	<b>13 494 967.78</b>

#### Liste résumée des emprunts

Organisme	Montant	Durée	Taux	1ère Échéance	Dernière échéance	Mt Échéance
La Banque Postale	3 000 000.00	20	1,85	01/07/2016	01/07/2035	180 825.09
Caisse d'épargne	2 000 000.00	20	2,52	25/03/2015	25/03/2034	128 596.08
Crédit mutuel	1 000 000.00	20	3,7	31/01/2014	31/10/2033	17 745.45
Banque Populaire	2 000 000.00	15	2,5	30/01/2014	30/01/2028	161 532.91
Crédit Agricole	500 000.00	15	4,98	10/01/2013	10/12/2027	3 948.76
Caisse d'épargne	500 000.00	15	4,609	25/03/2013	25/03/2027	46 905.87
Déxia Crédit Local	61 875.00	15	2,01	01/06/2011	01/03/2026	1 197.08
Déxia Crédit Local	85 000.00	15	2,01	01/06/2011	01/03/2026	1 644.47
Crédit Agricole	614 878.13	10	3,99	20/10/2010	20/10/2020	5 656.12
Crédit Agricole	156 260.08	10	3,99	15/10/2010	15/12/2020	1 422.48

Déxia Crédit Local	2 000 000.00	20	3,36	01/10/2009	01/07/2029	31 991.25
Déxia Crédit Local	387 500.18	15	4,04	01/03/2009	01/08/2024	2 644.44
Déxia Crédit Local	2 000 000.00	20	4,61	01/02/2009	01/02/2028	113 846.50
Banque Populaire	2 000 000.00	20	4,5	02/05/2009	02/05/2028	153 752.29
Banque Populaire	1 000 000.00	20	4,65	01/02/2009	01/02/2028	75 575.00
Déxia Crédit Local	1 000 000.00	20	4,78	01/02/2008	01/02/2027	70 819.03
Caisse d'épargne	2 000 000.00	20	3,59	25/06/2008	25/06/2027	141 870.57
Crédit Agricole	1 000 000.00	20	2,33	20/11/2005	20/08/2025	15 002.63
Caisse d'épargne	609 796.07	20	5,85	25/01/2001	25/01/2020	35 015.43
Caisse d'épargne	609 796.07	20	2,34	25/03/2000	25/12/2019	8 719.05

#### 4. Les opérations d'investissement

La programmation prévisionnelle des investissements a fait l'objet d'une présentation lors de la commission des finances le 06/02/2018.

##### Opérations

##### Montant prévisionnel (y compris les restes à réaliser)

Electrification Eclairage public	216 616,00
Aménagement Arborétum	27 333,00
Travaux + matériel sécurité	10 564,00
Accessibilité Ets Recevant Public	106 971,00
Valorisation patrimoine bâti	153 631,00
Office du Tourisme	38 487,00
Eclairage public SIEA	89 553,00
Informatique	43 316,00
Réserves foncières	50 137,00
Travaux et matériel gymnases	2 000,00
Poste EDF rue Barrit	10 000,00
Travaux Crèche	26 978,00
Passerelle vers camping	40 000,00
Passerelle Ecole Musique	18 000,00
Acquisitions foncières EPF (1/10 <sup>ème</sup> )	45 000,00
Mesures compensatoires	26 000,00
Programme Voirie 2017	95 055,00
Réfection bureau Police Municipale	21 000,00
Bâtiments communaux	170 000,00
Gymnases	49 000,00
Terrain synthétique	14 000,00
Accessibilité ERP gymnase Europe	80 000,00
Aménagements parkings	64 000,00
Aménagements mobilier urbain	70 000,00
Véhicules	45 000,00
Outillage services techniques	10 000,00
Clôture hippodrome	50 000,00
Poteau incendie	10 000,00
Programme voirie 2018	60 000,00
Aménagement route de Sandrans	20 000,00
Cimetière	10 000,00
Contribution communale ERDF	5 000,00
Illuminations	10 000,00

## Financement des investissements

L'ensemble des investissements est financé par :

- L'autofinancement
- Des subventions (y compris les restes à réaliser) à savoir :
  - Aménagement accès piétonnier 12 000.00
  - Office du Tourisme
    - subvention communauté de communes 51 500,00
    - subvention département 45 900,00
  - Accessibilité Bâtiments Recevant du Public 86 834.00
  - Crèche 148 000.00
  - Espace rangement Arboretum 14 296.00
  - Aménagement clos Janin 19 500.00
  - Parcours botanique Arboretum 10 500.00
  - Aménagement bureau CNI passeports 6 699.00
  - Remplacement chaudière 7 975.00
  - Développement rucher 5 259.00
- Le FCTVA : 36 000.00 + 210 000.00
- Les taxes d'aménagement : 120 000 Euros
- Les ventes de terrain (Avenue Foch et terrain Avenue Dubanchet) pour un montant global de 700 000 Euros

## 5. Les budget Annexes

### a) Le budget Assainissement

Ce budget prend en compte l'entretien de la station d'épuration (dépenses de fonctionnement et d'investissement). Il s'agit également de prendre en charge l'entretien et le curage courant des réseaux.

Les recettes proviennent principalement des redevances d'assainissement, de la participation au financement de l'assainissement collectif, et ainsi que des subventions de fonctionnement et d'investissement (agence de l'eau...)

### L'endettement

L'endettement du budget assainissement se compose de 3 emprunts :

- Le capital restant dû au 01/01/2018 s'élève à 280 820 €.
- Le capital à verser en 2018 s'élève à 56 148 €. Les intérêts de la dette s'élèvent à 8 131 €.
- Le capital restant dû au 31/12/2018 est de 224 672 €.

### **ETAT DES EMPRUNTS POUR LE BUDGET 2018**

Organisme	Durée	Taux	Dettes à l'origine	01/01/2018	Annuité	intérêts	capital	31/12/2018
C.Agricole	15	3,93	500 000.00	21 835.78	22 085.52	249.74	21 835.78	0.00
Déxia	20	2,29	300 000.00	137 651.31	19 986.00	3 007.10	16 978.90	120 672.41
Déxia	15	4.22	260 000.00	121 333.44	22 207.73	4 874.41	17 333.32	104 000.12
<b>TOTAL</b>			<b>1 060 000.00</b>	<b>280 820.53</b>	<b>64 279.25</b>	<b>8 131.25</b>	<b>56 148.00</b>	<b>224 672.53</b>

## LISTE RESUMEE DES EMPRUNTS

Organisme	Montant	Durée	Taux	1ère Échéance	Dernière échéance	Mt Échéance
Déxia Crédit Local	260 000.00	15	4,22	01/02/2010	01/11/2024	5 641.84
Déxia Crédit Local	300 000.00	20	2,29	01/08/2005	01/05/2025	4 996.50
Crédit Agricole	500 000.00	15	3,93	10/07/2003	10/06/2018	3 680.92

La dotation aux amortissements est estimée à 135 000 €

### Les opérations d'investissement

La programmation prévisionnelle des investissements a fait l'objet d'une présentation lors de la commission des finances le 06/02/2018.

Opérations	Montant prévisionnel (y compris les restes à réaliser)
➤ Travaux divers :	
Equipement pompes de relevage	
Remplacement Pompes de relevage	112 000,00
Etc...	
➤ Etude de faisabilité STEP	77 850,00
➤ Travaux suite schéma directeur assainissement	10 000,00
➤ Office du tourisme	4 990,00
➤ Schéma directeur gestion eaux pluviales	67 577,00
➤ PPI renouvellement canalisations	263 530,00
➤ Poste informatique	8 000,00
➤ Renouvellement canalisations EU 2018	362 000,00
<b>Subventions attendues :</b>	
➤ Travaux suite schéma assainissement	59 955,00
➤ Schéma directeur eaux pluviales	27 500,00
➤ Réseau eaux usées	102 600,00

### b) Le budget Eau

Ce budget prend en charge divers travaux d'entretien de la station d'eau potable ainsi que des travaux d'investissement (renouvellement canalisations, etc...).

Les recettes proviennent principalement du versement des surtaxes.

Il n'y a pas d'emprunt sur le budget de l'eau.

La programmation prévisionnelle des investissements a fait l'objet d'une présentation lors de la commission des finances le 06/02/2018.

Opérations	Montant prévisionnel (y compris les restes à réaliser)
➤ Alarmes relevés compteurs	17 731,00
➤ Mission AMO puits captage et château d'eau	10 000,00
➤ Travaux colmatage puits captage F1	25 000,00
➤ Office du tourisme	1 724,00
➤ PPI renouvellement canalisations	81 949,00
➤ Clôture rigide haut station démanganisation	25 000,00
➤ Clos Janin	7 000,00
➤ PPI renouvellement canalisations 2018	322 000,00

### c) Le budget Camping

Ce budget prend en compte le fonctionnement et l'entretien de l'équipement pour la saison touristique d'avril à octobre (dépenses de fonctionnement et d'investissement), ainsi que les charges de personnel. C'est un budget présenté en HT.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à environ 108 600,00 €.

Les recettes proviennent principalement des droits versés par les usagers.

(estimation 2018 : 85 000,00 €). A cette somme se rajoute la subvention d'équilibre émanant du budget général environ 2 000 Euros pour 2018.

Il faut également comptabiliser en recettes les taxes de séjour pour un montant d'environ 3 700 Euros, qui sont ensuite reversées à la Communauté de communes.

#### L'endettement

Le budget camping se compose de 1 emprunt.

Le capital restant dû au 01/01/2018 s'élève à 28 473 €.

Le capital à verser en 2018 s'élève à 5 217 € et les intérêts à 1 443,00 €

Le capital restant dû au 31/12/2018 s'élève à 23 256,00 €

### ETAT DES EMPRUNTS POUR LE BUDGET 2018

Organisme	Durée	Taux	Dettes à l'origine	01/01/2018	Annuité	Intérêts	Capital	31/12/2018
B.Populaire	15	4,31	70 000.00	28 473.37	6 360.84	1 143.63	5 217.21	23 256.16
<b>TOTAL</b>			<b>70 000.00</b>	<b>28 473.37</b>	<b>6 360.84</b>	<b>1 443.63</b>	<b>5 217.21</b>	<b>23 256.16</b>

### LISTE RESUMEE DES EMPRUNTS

Organisme	Montant	Durée	Taux	1ère Échéance	Dernière échéance	Mt Échéance
Banque populaire	70 000.00	15	4,31	29/02/2008	28/11/2022	1 590.21

La dotation aux amortissements s'élève à 8 636 €.

La programmation prévisionnelle des investissements a fait l'objet d'une présentation lors de la commission des finances le 06/02/2018.

#### **Opérations**

- Travaux divers camping
- Défibrillateur
- Terminal carte bancaire

#### **Montant prévisionnel**

**(y compris les restes à réaliser)**

10 055,00

1 600,00

1 000,00

**Je vous propose de procéder au vote du débat d'orientation budgétaire 2018.**